

Gestion budgétaire du personnel

 3 h  75,00 €

Public

Responsables RH, comptables, experts comptables, directeurs financiers.

Objectifs

Pouvoir établir un budget prévisionnel annuel des coûts de personnel.

Calcul complet du coût du personnel

Détermination des taux de chargement

Eléments à prendre en compte pour le budget prévisionnel des coûts du personnel : congés annuels, temps partiels, avantages en nature, intérimaire, travail étudiant, absences maladie, absences AT...

Modèles de budget annuel du personnel : par site, par service, par fonction...

Informations pratiques

› Droit d'inscription

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

› Horaires

 Liège

› Le 23 avril 2026
De 13h30 à 16h30

› Certificat - Attestation

Attestation de participation

› Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>) .

› Reconnaissance

- Agréée ITAA

Gestion budgétaire du personnel - Le jeudi 23 avril 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

📅 Dates de formation
Le jeudi 23 avril 2026

Horaire
De 13h30 à 16h30

📍 Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur

Georges Iannello, directeur RH.